



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 28/03/2018

Votre annonce n°18-29526 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 40
Annonce No 18-29526
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Dax.
Correspondant : Mme BONJEAN Elisabeth, Maire de Dax, rue Saint Pierre B.P. 50344 40107 Dax Cedex, tél. : 05-47-55-80-80,
courriel : commande.publique@grand-dax.fr adresse internet : <http://www.dax.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics.landespublic.org>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : la présente consultation a pour objet la réalisation de feux d'artifice. Une prestation annuelle est prévue par la Ville de Dax chaque année pour la clôture des fêtes de Dax mais d'autres besoins peuvent survenir en fonction des événements programmés.

Catégorie de services : 27.
CPV - Objet principal : 24613200.
Lieu d'exécution : ville de Dax.
Code NUTS : FR.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.
Nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé : 3.
Durée de l'accord-cadre : 48 mois.
Valeur minimum estimée (H.T.) : 40 000 euros.
Valeur maximum estimée (H.T.) : 120 000 euros.

Caractéristiques principales :

la mission du titulaire consistera à assurer la conception, la fourniture, le transport, le stockage des artifices et le matériel spécial tir, la manutention, le montage, l'installation, le tir, le démontage et le nettoyage du site.
Le choix du lieu du tir appartient à la Ville de Dax qui en assume la responsabilité.
Le présent accord-cadre a pour objet de sélectionner des prestataires susceptibles d'assurer ces prestations.
Tous les prestataires sélectionnés seront ensuite consultés, au fur et à mesure des besoins de la Ville, afin de déterminer le prestataire présentant l'offre économiquement la plus avantageuse pour chaque marché subséquent

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : ressources propres Budget.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Marché réservé : non.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 30 %;
- valeur technique de l'offre : 60 %;
- valeur artistique des prestations : 10 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 23 avril 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 18DX024.

Renseignements complémentaires : conformément à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à une négociation avec les candidats ayant présenté une offre, à l'exception des offres anormalement basses et/ou inappropriées.

Le pouvoir adjudicateur se réserve, également, la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Si le pouvoir adjudicateur décide effectivement de négocier, cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre y compris le prix.

La phase de négociation se déroulera par courriel ou par téléphone.

Le pouvoir adjudicateur indiquera sur sa demande au candidat les points pour lesquels des ajustements sont souhaités.

L'invitation par courriel pourra prévoir l'organisation d'un échange téléphonique avant la date limite de remise de la nouvelle proposition. A cet effet, un rendez-vous pour cet échange sera programmé de manière concertée avec le candidat.

a la suite de la négociation, les candidats pourront proposer une nouvelle offre au pouvoir adjudicateur qu'il analysera selon les critères du présent RC.

Le silence gardé par le candidat au terme du délai pour remettre une nouvelle offre équivalra à un refus de sa part de négocier plus avant, auquel cas sa dernière proposition sera considérée comme définitive.

L'Offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations de l'article 51 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les offres peuvent être remises par voie dématérialisée sur le profil acheteur ou envoyées ou remises au format papier à l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération du Grand Dax

Pôle juridique d'agglomération

Service commande publique

20, avenue de la gare

Cs 10075

40102 dax Cedex.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28 mars 2018.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

Correspondant : pôle juridique d'agglomération, 20, avenue de la gare CS 10075, 40102 Dax Cedex, , courriel : commande.publique@grand-dax.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

Correspondant : pôle juridique d'agglomération, 20 avenue de la Gare, 40102 Dax Cedex, , tél. : 05-47-55-80-11, , courriel : commande.publique@grand-dax.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau 50 cours Lyautey 64010 Pau Cedex, tél. : 05-59-84-94-40, courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr, télécopieur : 05-59-02-49-93.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Pau 50 cours Lyautey 64010 Pau Cedex, tél. : 05-59-84-94-40, courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr, télécopieur : 05-59-02-49-93.

Mots descripteurs : Feu d'artifice.

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 18DX024

Libellé de la facture : Ville de Dax Pole Finance B.P. 344 Rue Saint-Pierre, B.P. 50344 40107 Dax Cedex

Siret : 21400088700015

Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 23 avril 2018

Objet de l'avis : réalisation de feux d'artifice

Nom de l'organisme : Ville de Dax

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3492822



> Informations légales